

aux sieurs Rolland et Pougnet les — de houille et de pyrite de fer de Piblange (Moselle); VI, 15. — 28 décembre 1861, concédant aux sieurs Daniel et C<sup>e</sup> les — de pyrites de fer de Panissière (Gard); X, 442.

## SEL GEMME, SOURCES ET PUIITS D'EAU SALÉE.

ARRÊTÉ du ministre de la guerre, du 9 juillet 1852, concédant pour trente ans au sieur Blondeau de Combas le droit d'exploiter le lac salé dit la saline d'Argew (Province d'Oran); I, 142.

DÉCRET impérial du 24 décembre 1852, portant extension de la concession des — de sel gemme de Rosières-aux-Salines (Meurthe); I, 292.

— 22 février 1854, concédant au sieur Bernal junior les sources et puits d'eau salée d'Urcuit (Basses-Pyrénées); III, 40.

— 7 juillet 1855, concédant aux sieurs Pougnet, Gamot, le Champion et Rolland les — de sel gemme et sources salées de Saint-Nicolas (Meurthe); IV, 206.

— 1<sup>er</sup> septembre 1855, modifiant les limites de la concession des —

de sel gemme de Rosières-aux-Salines (Meurthe); IV, 277.

— 13 août 1856, relatif au privilège de l'exploitation des étangs salins de la Grande-Case et de Bretagne, situés dans la partie française de Saint-Martin, dépendance de la Guadeloupe; V, 130.

— 24 mars 1858, concédant aux sieurs Stiller et consorts les — de sel gemme et sources salées d'Art-sur-Meurthe (Meurthe); VII, 41.

— 26 juillet 1858, concédant aux sieurs Débuisson et consorts les — de sel gemme et sources d'eau salée de Sommerviller (Meurthe); VII, 186.

— 6 août 1859, concédant au sieur Hiriard la source d'eau salée de Gartiagues (Basses-Pyrénées); VIII, 261.

## SOUFRE.

DÉCRET impérial du 12 août 1857, concédant aux sieurs Rouet les — des Tapets (Vaucluse); VI, 181.

## MINIÈRES.

ARRÊTÉ du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, du 27 mars 1855, portant règlement de l'exploitation des mi-

nières communales d'Aumetz et cédé d'un rapport au ministre; d'Audun-le-Tiche (Moselle); pré-IV, 66, 71.

## TOURBIÈRES.

ORDONNANCE DU ROI, du 17 août 1825, portant approbation de l'arrêté du préfet de la Somme, du 27 juin précédent, qui règle le mode d'extraction et de jouissance des tourbières communales de ce département; II, 4.

— 26 novembre 1830, portant approbation d'un règlement pour l'exploitation des — du département de l'Oise; II, 30.

DÉCRET du 5 juillet 1854, portant règlement pour les — des arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin (Isère); III, 158.

— 13 avril 1861, prescrivant les travaux à exécuter dans les marais tourbeux des communes d'Ailly-sur-Noye, de Guyencourt et de Remiencourt pour faciliter l'exploitation de la tourbe et de l'écoulement des eaux; X, 91.

## CARRIÈRES.

ARRÊTÉ du ministre des travaux publics, du 24 janvier 1853, relatif à l'exploitation des — d'argile situées dans la commune du Teil (Ardèche); II, 55.

DÉCRET impérial du 15 février 1853, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Seine-Inférieure; II, 58.

ARRÊTÉ du ministre de la guerre, du 29 janvier 1854, relatif à l'exploitation des — en Algérie; III, 201.

DÉCRET du 2 août 1854, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Côte-d'Or; III, 168.

Loi du 5 mai 1855, autorisant la concession au sieur baron de Veaucé du droit d'extraire des ter-

res propres à la fabrication de la porcelaine dans la forêt domaniale des Colettes (Allier); IV, 93.

DÉCRET du 31 juillet 1855, autorisant le sieur Conil à enlever et à exploiter les sables et galets du littoral de l'île de la Réunion; IV, 233.

— 10 novembre 1855, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Manche; IV, 317.

— 26 décembre 1855, portant règlement pour l'exploitation des — du département du Calvados; IV, 366.

— 29 septembre 1856, relatif à l'exploitation des — du département de l'Orne; V, 235.

— 8 avril 1857, portant règlement pour l'exploitation des — du département de la Haute-Loire; VI, 33.

— 30 juillet 1857, relatif à l'exploitation des — du département de la Sarthe; VI, 169.

— 15 septembre 1858, relatif à l'exploitation des — du département de la Haute-Marne; VII, 237.

— 15 septembre 1858, relatifs à l'exploitation des — du département du Pas-de-Calais; VII, 245.

— 5 janvier 1859, relatif à l'exploitation des — du département de la Charente; VIII, 17.

— 5 janvier 1859, relatif à l'exploitation des — du département de Vaucluse; VIII, 25.

— 14 juillet 1859, relatif à l'exploitation des — du département d'Indre-et-Loire; VIII, 239.

— 7 mars 1860, réaffectant la — de Chamilly (Nièvre) et les terrains environnants au service du département de la marine; IX, 79.

— 15 juin 1861, relatif à l'exploitation des — du département du Haut-Rhin; X, 172.

— 22 novembre 1861, portant règlement pour l'exploitation des — du département de l'Isère; X, 413.

— 22 novembre 1861, portant règlement pour l'exploitation des — du département des Vosges; X, 422.

## DEUXIÈME SECTION

### USINES.

#### FER.

**DÉCRET** du Président de la République, du 29 janvier 1852, rapportant les dispositions de l'arrêté du 15 décembre 1848 et du décret du 6 juillet 1850 qui prescrivait aux sieurs Aubé et Tronchon l'emploi exclusif du coke dans deux des hauts fourneaux de leur — de Moulaine, commune de Haucourt (Moselle); I, 5.

— 29 janvier 1852, autorisant les sieurs Aubé et Tronchon à établir un lavoir à bras à Villerupt (Moselle); I, 5.

— 29 janvier 1852, autorisant le sieur Coutier à conserver la tréfilerie et le moulin qu'il possède à Crancey-sur-Oource (Côte-d'Or); I, 5.

— 18 février 1852, rapportant celui du 6 mai 1850, qui avait autorisé le sieur Cazaux à établir une — à Belin (Gironde); I, 7.

— 18 février 1852, autorisant le sieur de Cholet à remplacer par un haut fourneau les deux foyers

d'affinerie de la forge de Paroy (Haute-Marne); I, 7.

— 18 février 1852, autorisant les héritiers Lavieuville à établir un quatrième lavoir à bras à Villerupt (Moselle); I, 7.

— 18 février 1852, autorisant les sieurs Pouplier fils et C<sup>e</sup> à maintenir en activité deux lavoirs à bras, commune d'Autrecourt et Pourron (Ardennes); I, 8.

— 18 février 1852, autorisant : 1<sup>o</sup> les sieurs Bougueret, Martenet et C<sup>e</sup> à maintenir en activité trente et un lavoirs à bras à Courban (Côte-d'Or); 2<sup>o</sup> le sieur Bourgueret-Petot à maintenir en activité dix-huit lavoirs à bras dans la même commune; I, 8.

— 8 mars 1852, autorisant le sieur Danelle à ajouter deux fours à puddler à son — du Buisson (Haute-Marne); I, 29.

— 8 mars 1852, autorisant le sieur de Courtivron à maintenir en activité le moulin et les — qu'il possède à Tarsul (Côte-d'Or); I, 29.

— 21 avril 1852, autorisant le sieur Danelle à maintenir en activité l' — du Châtelier à Louvemont (Haute-Marne); I, 42.

— 21 avril 1852, autorisant le sieur Noël à maintenir en activité l' — qu'il possède à Thil-Châtel (Côte-d'Or); I, 42.

— 3 mai 1852, autorisant le sieur Ledru à maintenir en activité l' — de l'Ardoise, à Pierrefitte (Loir-et-Cher); I, 61.

— 30 juin 1852, autorisant le sieur Lemire à conserver et tenir en activité l' — qu'il possède sur

le territoire de Clairvaux et de Vertamboz (Jura); I, 66.

— 24 juillet 1852, autorisant le sieur Barbazan à construire un haut fourneau près de la forge d'Uzerche, commune d'Uzerche et de Condat (Corrèze); I, 146.

— 24 juillet 1852, rapportant celui du 31 mars 1851 qui autorisait le sieur Bourlon de Rouvre à établir un haut fourneau à Chamarandes (Haute-Marne); I, 146.

— 24 juillet 1852, autorisant le sieur de Mandat, comte de Grancey à maintenir en activité les — qu'il possède dans les communes de Cussey-les-Forges et de Marcy-sur-Tille (Côte-d'Or); I, 147.

— 24 juillet 1852, autorisant le sieur Mornay à mettre en activité une aciérie établie au lieu dit Garrot, commune de Beliot (Gironde); I, 147.

— 28 juillet 1852, autorisant le sieur Perrin-Moreau à établir un haut fourneau et un bocard avec patouillet au lieu dit les Petits-Champs, à Vassy (Haute-Marne); I, 150.

— 25 août 1852, autorisant la dame veuve Perret à maintenir en activité l' — d'Estravaux, commune de Fresne-Saint-Mamès et de Grencourt (Haute-Saône), et à ajouter un second haut fourneau à cette usine en remplacement de deux anciens feux d'affinerie; I, 161.

— 25 août 1852, autorisant les sieurs Charrière et C<sup>e</sup> à ajouter divers feux et appareils à leur — dite de la Gorge d'Allevard (Isère); I, 162.

— 25 août 1852, autorisant le sieur Austruy à maintenir en acti-